

Ambrosie : une plante hautement allergisante pour l'homme

[Politique régionale de santé](#)[Professionnels & opérateurs de santé](#)[Votre santé](#)[Démocratie en santé](#)

16 juin 2022



L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national et en Nouvelle Aquitaine. Chacun peut lutter contre l'ambrosie en la reconnaissant et la signalant.

Quels risques pour la santé ?

Il suffit de quelques grains de pollen d'ambrosie dans l'air pour que des symptômes allergiques apparaissent :

- rhinite associant écoulement nasal,
- conjonctivite,
- symptômes respiratoires tels que trachéite, toux,
- et parfois urticaire ou eczéma.

Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie sont beaucoup plus tardives. Elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

À cette période, l'ambrosie est la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente.

Signalée pour la première fois en Nouvelle Aquitaine à la fin du XIX^{ème} siècle, cette espèce annuelle, dont les effectifs ont longtemps été considérés comme stables, semble connaître ces dernières années un accroissement rapide de ses populations.

Si aucune action n'est engagée pour lutter contre cette plante envahissante allergisante, la situation en Nouvelle Aquitaine pourrait devenir similaire à celle rencontrée en Rhône-Alpes :

- **environ 13% des Rhônalpins** souffrent d'allergies à l'ambroisie à feuilles d'armoise (ce chiffre atteint 21% dans les zones les plus exposées à son pollen) ;
- **les dépenses liées à l'allergie à l'ambroisie, en Rhône-Alpes, ont été évaluées à plus de 15 millions d'euros en 2012** (consultations médicales, médicaments, arrêt de travail...).

Reconnaître l'ambroisie à feuille d'armoise

L'ambroisie est de la même famille que le tournesol. Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, **au moment de la floraison, en août -septembre, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.**



Buisson d'ambroisie (source : Observatoire des ambrosies)

Les feuilles d'ambroisie sont larges, minces et très découpées. Elles sont du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise



Les feuilles d'ambroisie sont du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise.
(source : Observatoire des

La tige est souvent rougeâtre et velue.



(source : Observatoire des ambrosies)

Les fleurs petites et verdâtres, sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles. Ce sont ces épis qui libèrent le pollen en août - septembre.



(source : Observatoire des ambrosies)

L'ambrosie se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains et préférentiellement sur :

- **les sols nus et remaniés** : chantiers, terrains vagues, voies de communication (talus de routes, d'autoroutes et de voies ferrées, bords des rivières),
- **les jachères, les cultures** de tournesols, de maïs et de soja...
- **les zones d'entrepôts** de graines et de fourrages,
- **les jardins** des particuliers (par exemple par l'intermédiaire de terre importée ou de graines de tournesol utilisées pour les oiseaux. Ceux-ci pouvant contenir des graines d'ambrosie).

Comment lutter contre l'ambrosie ?

Lutter contre la prolifération de l'ambroisie nécessite un repérage précoce et le plus exhaustif possible pour mettre en place des actions radicales visant le contrôle maximal de la plante.

**Moins les zones sont envahies, plus les actions sont efficaces.
C'est actuellement le cas dans la majorité des départements de Nouvelle-Aquitaine.**

De nombreux acteurs doivent être sensibilisés à cette problématique : collectivités, entreprises, agriculteurs, particuliers, gestionnaires de routes...

La première mesure de prévention est la destruction des plants d'ambroisie avant la période de floraison (fin juillet). Cette action permet la suppression des pollens et la limitation de la reproduction de la plante.

Si le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient de mener une lutte en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection.

L'ambroisie étant une plante pionnière. Afin d'éviter son installation, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...).

Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambroisie ?

- **Chez vous :**
 - **avant la floraison (fin juillet), enfilez des gants et arrachez les plants.** Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
 - **pendant ou après la floraison (juillet-septembre), ne faites rien !** Vous risquez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, les plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.
- **Hors de chez vous : Signalez les plants d'ambroisie !**

<http://www.signalement-ambroisie.fr>

Ces données sont issues des repérages de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), des botanistes, des particuliers, des collectivités, des associations....

Aller plus loin

Documents à télécharger

Carte de reconnaissance de l'ambrosie à feuilles d'armoise (pdf, 2.96 Mo)

Carte de reconnaissance de l'ambrosie trifide (pdf, 572.02 Ko)

Liens utiles

L'observatoire de la flore sud-atlantique

L'observatoire des ambrosies

Le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Le réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA)

Le site de la CNBSA

Le site de la FREDON de l'ex-région Aquitaine

Le site de la FREDON de l'ex-région Poitou-Charentes

L'observatoire des plantes exotiques envahissantes du Limousin